

La collecte textile s'organise dans la commune !

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Glissez-les plutôt dans les conteneurs du Relais implanté (*Lieu implantation*).



Recyclés ou portés par d'autres, vos dons peuvent créer des emplois et commencer une deuxième vie solidaire.

Dans ces conteneurs vous pouvez déposer vos sacs contenant des vêtements, du linge de maison, des chaussures, de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- **Utiliser des sacs de 30 litres** (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Contacter le numéro indiqué sur le conteneur.

En déposant dans les conteneurs du Relais vos vêtements, chaussures vous faites un petit geste pour une grande cause ! Vous participez à la protection de l'environnement, et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté.

L'économie sociale et solidaire, l'ADN du Relais

Membre d'Emmaüs France, le Relais agit depuis 1984 pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Pour ce faire il a créé un modèle d'entreprise innovant sur le plan social, l'Entreprise à But Socio-économique (EBS) qui place l'économie au service de l'Homme. La performance économique n'y constitue pas une finalité, mais un moyen de servir le plus grand nombre, en créant des emplois destinés à des personnes en situation d'exclusion et peu qualifiées. Au total ce sont plus de 1 900 emplois qui ont été créés en France.

En donnant au Relais, vous soutenez ainsi l'action d'une entreprise pas comme les autres, qui est mobilisée depuis 30 ans dans la lutte contre l'exclusion et qui crée de l'emploi durable, grâce à vos dons.

Merci aux différents partenaires publics et privés qui nous font confiance

Pour en savoir plus sur les activités du Relais : www.lerelais.org



Contact Presse :
Violaine FAURE – 06 33 17 54 24
v.faure@lerelais.org